



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

25 février 2025

Conseil d'administration du Comité d'intérêt local du Quartier Godillot du 24 février 2025

Procès-verbal

Délibérations du 24 février 2025

L'Assemblée générale de l'Association du 7 février 2025 a réélu, à l'unanimité, 10 (dix) membres sortants du Conseil d'administration, à savoir :

Mesdames Laura Degioanni, Martine Hock et Marie-France Lavallard et Messieurs Thierry Cabon, Jean-Luc Delon, Guillaume Flaugère, Marcel Fossat, François Guilloré, Pascal Janier et Alain Réal qui avaient présenté leur candidature.

Elle a également élu Monsieur Marcel Tagliamento qui s'était porté candidat pour 2025.

Faisant suite à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration du CIL du Quartier Godillot s'est réuni le 24 février 2025 à 17h30 dans la salle Beauvallon, 397 avenue des Combattants en d'Afrique du Nord à Hyères.

Absents excusés : Martine Hock, et Jean-Luc Delon.

Monsieur Philippe Ferré élu, sur proposition du Conseil d'administration, Président d'honneur au cours de l'assemblée générale du 7 février, était présent.

1 – Monsieur Marcel Fossat, doyen des administrateurs, ouvre la séance du Conseil.

Il propose, parmi les administrateurs, la composition suivante du Bureau pour la période courant jusqu'à la prochaine Assemblée générale du CIL Godillot fixée en 2026 :

- Président : Pascal Janier
- Vice-président : Marcel Fossat
- Vice-présidente : Laura Degioanni
- Trésorier : Alain Réal
- Secrétaire : François Guilloré
- Trésorier adjoint : Guillaume Flaugère
- Secrétaire adjointe : Martine Hock

Le Conseil valide la composition du Bureau.

2 – Le Conseil, présidé par Monsieur Pascal Janier, confirme les procurations sur le compte bancaire du CIL Godillot ouvert au Crédit Mutuel, à Monsieur Alain Réal, Trésorier, à Monsieur Marcel Fossat, Vice-Président et Monsieur François Guilloché, Secrétaire.

Autres administrateurs :

- Madame Marie-France Lavallard
- Monsieur Jean-Luc Delon est délégué à la communication
- Monsieur Guillaume Flaugère est délégué à la logistique
- Monsieur Marcel Tagliamento est délégué adjoint à la logistique

3 – Le Conseil demande au Secrétaire de notifier, dans les meilleurs délais, aux autorités de tutelle (Préfecture de Toulon, Mairie d'Hyères) ainsi qu'au Groupement des CIL, la composition du nouveau Bureau et du Conseil d'administration.

4 – Le Conseil valide le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 février 2025.

Le Président clôt le Conseil d'administration à 19h00.

Le Président,



Le Secrétaire,

